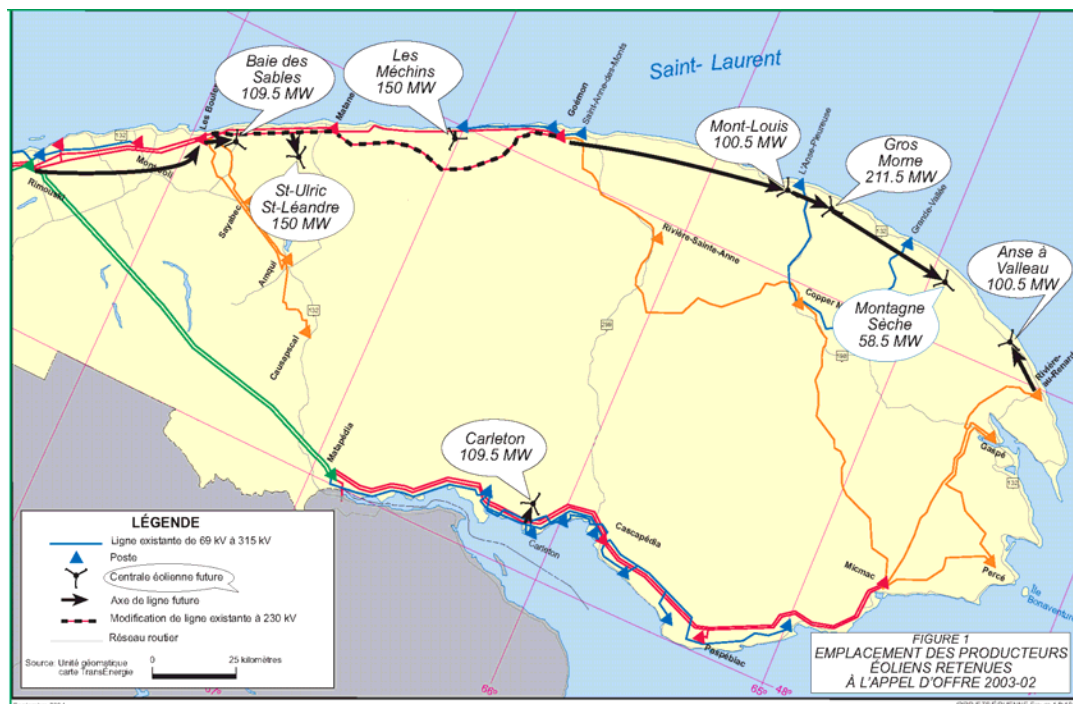


1 La stratégie d'intégration dans son ensemble a donc été **séparée** en **dix-neuf**
2 projets dont huit correspondent au raccordement d'un parc éolien et les **onze**
3 autres aux renforcements du réseau de transport gaspésien.

4 La figure 1 suivante illustre l'emplacement géographique des parcs éoliens à
5 intégrer suite à l'appel d'offres A\O 2003-02 d'Hydro-Québec Distribution.

6 **Figure 1 : Emplacement géographique de chacun des parcs éoliens**



7
8 Basé sur les études préliminaires effectuées par le Transporteur, le coût total
9 estimé en investissement atteint près de 458,7 M\$ pour l'ensemble des projets
10 reliés à l'intégration des producteurs éoliens, incluant un coût de 32,3 M\$ pour le
11 volet télécommunications dont les actifs ne sont pas réglementés. La répartition
12 des coûts sur l'ensemble des dix-neuf projets est illustrée au tableau 1 ci-après.

13 A titre indicatif, l'année de mise en service présumée a été indiquée pour chacun
14 des projets. Il en est de même pour la puissance installée de chacun des huit
15 parcs.

1 **Tableau 1: Estimation des coûts reliée à l'intégration de 990MW.**

No	Projet (Nom)	Puissance (MW)	Année de MES	Coût estimé (\$millions)
1	Baie-des-Sables (S2)	109.5	2006	9,3
2	Anse-à-Valleau (S5)	100.5	2006	14,0
3	St-Ulric/St-Léandre (31)	150	2007	12,6
4	Carleton (S3)	109.5	2008	15,0
5	Les Méchins (S7)	150	2009	13,6
6	Mont Louis (S29)	100.5	2010	8,5
7	Montagne sèche (S4)	58.5	2011	5,0
8	Gros Morne (S6)	100.5	2010-11	17,7
9	Mise à niveau (8 cycles)		2007	34,6
10	Ligne 230kV Rimouski- Les Boules		2009	50,8
11	Ligne 230kV Les Boules- St-Ulric		2006	6,9
12	Ligne 230kV St-Ulric- Goémon		2007	9,5
13	Ligne 230kV Goémon- Montagne Sèche		2010-11	97,0
14	Compensation série 315kV Rimouski		2009	36,2
15	Compensation série 230kV Rimouski		2009	15,9
16	Compensation série 230kV Goémon		2010-2011	32,4
17	CS-30Mvar Anse-à- Valleau		2007	9,5
18	CS-30Mvar Goémon		2010-2011	38,0
19	Télécommunications		2006	32,3
			Total =	458,7

2

1 2 PROJETS D'INTÉGRATION DES PARCS ÉOLIENS

2 Le coût estimé pour chacun des huit projets d'intégration de parcs éoliens englobe
3 généralement les activités suivantes:

- 4 ➤ Sections de lignes additionnelles;
- 5 ➤ Départ de ligne (disjoncteur et sectionneurs);
- 6 ➤ Câble de fibre optique et équipements pour les besoins de
7 télécommunications;
- 8 ➤ Équipement de mesurage;
- 9 ➤ Remboursement du poste de départ (frais reportés).

10 Soulignons que les coûts présentés au tableau 1 tiennent compte des frais de
11 remboursement du poste de départ (aussi appelés "frais reportés"), faits au
12 producteurs éoliens conformément aux *Tarifs et conditions du service de transport*
13 *d'Hydro-Québec*.

14 3 PROJETS SUPÉRIEURS À \$25 MILLIONS

15 En ce qui concerne les onze projets d'ajout d'équipement ou de modifications au
16 réseau, soulignons que le coût préliminaire estimé de six de ces projets est
17 supérieur à 25 M\$. Ces derniers devront donc faire l'objet d'une autorisation
18 spécifique de la Régie en vertu de l'article 73 de la LRE. Il s'agit des projets
19 numéro 9, 10, 13, 14, 16 et 18 du tableau 1.

20 Citons d'abord le projet de mise à niveau (#9) qui fait l'objet du présent dossier.
21 Ce projet consiste à s'assurer que les protections de lignes 315kV, 230kV et
22 161kV opèrent dans un délai de huit (8) cycles ou moins afin de respecter les
23 critères de stabilité. Ce projet a dû être priorisé afin qu'il puisse être complété
24 avant la mise en service des premiers parcs éoliens prévue à la fin de l'année
25 2006. La révision récente de l'échéancier prévoit toutefois un retard d'environ cinq
26 mois qui reportera la fin des travaux en décembre 2007.

1 Parmi les projets supérieurs à 25 M\$, deux consistent à réaliser la construction de
2 lignes à 230kV, soit les projets #10 et # 13.

3 Le premier projet de ligne (#10) consiste à construire une ligne biterne à 230kV
4 de 55 km du poste Rimouski jusqu'au poste Les Boules. Le projet inclut aussi la
5 construction d'une ligne monoterne à 230kV d'environ 6 km. Ce projet doit être
6 complété pour la fin 2009 de façon à renforcer le réseau 230kV entre Rimouski et
7 Les Boules avant l'intégration du parc de 150MW Les Méchins.

8 Un devancement de ce projet de 2009 à 2008 est actuellement envisagé. Ce
9 devancement permettra de raccorder plus rapidement le parc St-Ulric/St-Léandre
10 (prévu pour 2007) sur la nouvelle ligne 230kV et de diminuer la durée de la
11 solution temporaire actuellement prévue (raccordement de St-Ulric/St-Léandre au
12 poste Goémon).

13 Le second projet de ligne (#13) consiste à construire une ligne biterne à 230kV
14 d'environ 88 km ainsi qu'une monoterne d'environ 37 km (prolongeant la biterne)
15 afin de raccorder au poste Goémon les trois parcs Mont-Louis, Gros Morne, et
16 Montagne Sèche.

17 Deux autres projets estimés à plus de 25 M\$ consistent à intégrer de la
18 compensation série sur le réseau gaspésien (# 14 et # 16).

19 Le premier projet (#14) consiste à implanter la compensation série sur les deux
20 lignes 315kV reliant les postes Rivière-du-Loup et Rimouski. Ce projet est requis
21 pour maintenir la stabilité du réseau gaspésien lorsqu'il sera exploité avec les huit
22 parcs éoliens en service.

23 Le second projet (#16) consiste à implanter la compensation série sur les deux
24 lignes partant du poste Goémon vers les trois parcs Mont-Louis, Gros Morne et
25 Montagne Sèche. Ces équipements permettront de préserver la stabilité du
26 réseau lorsque ces trois parcs seront en service.